

PALESTINE INFO



© Anne Paq/ActiveStills



**Antisémitisme • Gaza • Locarno • Drones •
Élections en Israël • FIFA • Sahara occidental • Apartheid**

Éditorial

La situation dans la bande de Gaza devient de plus en plus insupportable, sa population se sent, à juste titre, délaissée par les Etats de la communauté internationale. La Suisse quant à elle n'hésite pas à se rendre complice de cette situation. D'une part elle choisit d'acheter des drones Elbit, ce qui va contribuer à soutenir l'industrie d'armement et la politique israéliennes dans leurs agissements sans scrupules. D'autre part, le Festival del film Locarno se prépare à valider le rôle des institutions étatiques israéliennes de la culture. Une contribution financière modeste par le Israel Film Fund a suffi pour qu'on jette par-dessus bord les principes moraux ou politiques. Ces deux choix constituent un affront pour la population palesti-

nienne qui appelle les Etats, organisations, entreprises et personnes dans le monde entier à appliquer le boycott, les désinvestissements et des sanctions (BDS) et même des procédures pénales à Israël pour lui rappeler ses responsabilités.

La campagne BDS palestinienne a été lancée il y a dix ans et depuis lors elle s'est rapidement étendue à niveau mondial. Pour nous il s'agit d'une campagne centrale pour imposer le respect des droits fondamentaux de la population palestinienne. Une partie des activités courantes de ce mouvement est documentée dans ce numéro ; on peut trouver des données supplémentaires sur le site internet de BDS Suisse (www.bds-info.ch). Comme toujours, l'efficacité d'une campagne

dépend aussi du nombre de personnes qui s'engagent de leur propre initiative pour contester le choix des politicien-n-es, des entreprises, des institutions culturelles et des organisations qui choisissent d'être complices des pratiques d'Israël.

A partir de ce numéro, Palestine Info paraîtra aussi en français. Faites-nous savoir si vous souhaitez obtenir régulièrement cette publication ou la faire parvenir à d'autres personnes.

Un grand merci pour tous les dons reçus ! Ils nous permettent d'éditer cette revue, d'organiser des activités et de produire du matériel pour la campagne en cours.

Nous espérons que vous trouverez cette revue instructive!

Le prix humanitaire des drones



Blocage sur la place d'armes de Thoune, Photos : © Manu Friedrich

Devant la place d'armes de Thoune, des personnes symbolisant les victimes des attaques de drones se sont couchées par terre, bloquant le passage du bus dans lequel arrivaient des membres des Commissions de politique de sécurité des Conseils National et des Etats.

Avec cette action, des militant-es du GSsA, de BDS et des Collectifs

Urgence Suisse Palestine (CUP) ainsi que des personnes à titre individuel ont rappelé aux parlementaires les conséquences de leurs décisions. Des drones israéliens sont utilisés dans des attaques meurtrières dans la Bande de Gaza, ils ont été développés et testés dans le cadre de la politique israélienne d'occupation. En achetant six drones Hermes 900

fabriqués en Israël et en collaborant avec la société d'armement Elbit, la Suisse soutient le développement de technologies d'armement impliquées dans des crimes de guerre.

La pression publique et la campagne contre l'achat de drones israéliens a permis à des voix critiques de se faire entendre au Parlement contre les projets du Département fédéral de la défense.



© Manu Friedrich

Image de couverture, en haut : Sur les vestiges d'une maison à Beit Hanoun, à Gaza, les parents d'une famille dont huit membres, la plupart des femmes et des enfants, ont été tués l'été dernier après avoir reçu l'ordre de rester chez eux dans une maison que l'armée israélienne a ensuite attaquée.

Israël, un Etat ethnocratique Interview de Na'eem Jeenah

Stephanie Selg

Dans sa fonction de directeur de l'Afro-Middle East Center à Johannesburg, Na'eem Jeenah a édité "Pretending Democracy: Israel, An Ethnocratic State". Dans ce livre, des scientifiques de renommée internationale identifient Israël comme un Etat ethnocratique, comparable à d'autres « démocraties de colonies d'implantation » telles que l'Afrique du Sud de l'époque de l'apartheid ou l'Irlande du Nord. Na'eem Jeenah développe la conception d'une transition pacifique vers un Etat démocratique Palestine/Israël dans les frontières duquel Arabes et Juifs/Juives, Palestiniennes et Israélien-nes pourraient vivre en égalité.



Na'eem Jeenah

Question: La définition d'Israël en tant qu' « Etat juif et démocratique » continue à refléter l'opinion dominante. Malgré la contradiction inhérente à cette définition, elle est vigoureusement défendue par des Israéliens juifs, des organisations sionistes et de l'opinion publique en Suisse et ailleurs. Dans votre introduction du livre "Pretending Democracy: Israel, An Ethnocratic State" vous décrivez au contraire Israël comme un « Etat juif et ethnocratique » et vous concluez qu' « Israël est aussi juif et démocratique que l'Afrique du Sud de l'apartheid était blanche et démocratique ». Pourquoi un Etat juif et le nationalisme

juif sont-ils incompatibles avec l'éthique démocratique?

Na'eem Jeenah: L'auto-définition d'Israël comme Etat juif se fonde sur l'expropriation et la discrimination de la population non juive, en l'occurrence les Palestiniennes. La création de l'Etat avait déjà entraîné l'expulsion de plus de 700000 Palestiniennes, les transformant en réfugiés. Jusqu'à ce jour, les intérêts d'un groupe ethnique dominant, les Israélien-nes juifs/juives, priment sur les intérêts des autres composantes de la population. Des moyens étatiques sont attribués sur la base de critères ethniques et non en fonction du lieu de domicile ou de la nationalité. Israël est tout au plus une démocratie pour ce groupe ethnique dominant, tel que l'avait aussi été l'Afrique du Sud de l'apartheid pour sa population blanche. Par contre, ce n'est pas du tout un Etat démocratique pour les près de 20% de la population qui ne sont pas juifs et encore moins pour les Palestiniennes dans les Territoires occupés. Tout comme le système sud-africain de l'apartheid, le système israélien se caractérise par trois facteurs clé : Premièrement la législation et les pratiques faisant la distinction entre les différents groupes de population selon des critères ethniques, avec notamment des lois clé comme la "Law of Return (1950)", la "Citizenship Law (1952)", l' "Israeli Absentee Property Law (1948)" et la "Citizenship and

entry to Israel law (2003)" ; deuxièmement il y a une séparation géographique, donc la ségrégation de ces groupes et la limitation de la liberté de mouvement ; et troisièmement l'introduction et la mise en application de toute une série de mesures répressives afin de garantir la suprématie et le traitement préférentiel d'un groupe ethnique. Font partie de ces mesures la détention administrative, la torture et des assassinats extrajudiciaires, mais aussi le refus du droit à la liberté de mouvement et du libre choix du lieu d'établissement. Ces trois facteurs constituent un système institutionnel de discrimination, favorisant les Israélien-nes juifs/juives et les colons israéliens par rapport aux Palestiniennes en Israël et dans les Territoires occupés. J'y vois une forte ressemblance avec la situation en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid.

Que pensez-vous de l'argument selon lequel Israël remplit bien les critères fondamentaux d'une démocratie dans la mesure où il accorde des droits politiques aux Palestiniennes, qui peuvent participer aux élections et être élus à la Knesset ; que les normes de droits humains seraient appliquées et que l'indépendance de la justice semble assurée ?

N.J.: Ces droits politiques limités servent d'écran de fumée pour une forme illusoire de démocratie, comparable aux concessions du parti national sud-africain au début des années 1980. A l'époque, les « Indiens » et les gens de « couleur » ont été intégrés en tant que « junior partners » dans le système politique sud-africain, ce qui a permis au régime de se qualifier de « démocratique ». Les quelques acteurs non blancs associés au système politique n'ont pourtant jamais eu un



N.J.: Je ne pense pas que cela incitera d'autres communautés culturelles à faire de même, pour impulser une séparation étatique et la création de leur « propre » Etat en excluant les « autres ». Mais je suis fermement convaincu qu'il y a des accords de droit international et des normes qui devraient s'appliquer à tous. Il faut mettre un terme à la position particulière d'Israël. Je ne peux par exemple pas m'imaginer que la communauté internationale accepterait que l'Inde, afin d'assurer une majorité hindoue, décide tout d'un coup d'accorder la nationalité indienne aux seuls Hindous, qu'ils vivent en Inde ou ailleurs et que le même droit soit refusé aux Sikhs ou aux musulmans.

Vous dites qu'il existe une nécessité urgente de s'écarter du nationalisme ethnique pour s'orienter vers une solution dans laquelle les Juifs/Juives israélien-nes et les Palestiniens puissent cohabiter dans la dignité, avec des droits citoyens globaux et la fierté d'une nation commune. Que faut-il pour briser la perception identitaire ethnocratique d'Israël et pour dépasser les lois et les pratiques discriminatoires ? Et comment tirer profit des expériences du mouvement anti-apartheid dans l'Afrique du Sud pour élaborer un concept progressiste de cohabitation dans une nation mixte Israël/Palestine ?



pouvoir politique réel, tout comme les Palestiniens en Israël. C'est vrai qu'ils peuvent élire et être élus ; néanmoins, ni sur le plan légal ni dans la vie quotidienne ils n'ont les mêmes droits mais sont systématiquement discriminés. Les Juifs/Juives israélien-nes ont des prérogatives par exemple en matière d'acquisition et de propriété foncière, d'infrastructures, de formation et de travail. Si l'on y rajoute la situation dans les Territoires occupés, l'inégalité de traitement entre les Palestiniens systématiquement discriminés d'une part et les colons d'autre part devient encore plus évident. Même pendant les pires périodes de l'apartheid en Afrique du Sud il était impensable de construire des routes et des autoroutes séparées pour un groupe ethnique. Or c'est précisément ce qui se fait dans les Territoires occupés. C'est pour cela que je considère la structure étatique israélienne – malgré quelques caractéristiques démocratiques comme des élections libres, la liberté des médias et l'indépendance de la justice – comme étant profondément non démocratique. Actuellement Israël n'a certainement rien à voir avec une véritable démocratie.

Que se passera-t-il à votre avis si le modèle israélien d'Etat ethnocratique et le nationalisme judéo-ethnique tel que vous les présentez dans votre livre, ne sont pas remis en question ?

N.J.: Actuellement la plupart des terres en Israël ne peuvent pas être acquises par les citoyen-nes palestinien-nes du pays : elles appartiennent à la « nation juive » qui vit dans le monde entier et qui comprend aussi des personnes qui n'ont jamais été en Israël et qui ne vont peut-être jamais s'y rendre. C'est la raison pour laquelle je considère que le système israélien avec sa focalisation ethnique est dans une certaine mesure pire que le système d'apartheid sud-africain. L'Etat israélien ne se contente pas de privilégier un groupe ethnique sur son territoire, il applique ces critères aussi en dehors de ce pays.

Je suis convaincu que la seule voie vers une solution juste et pacifique pour tous est qu'Israël devienne un Etat pour tous/toutes ses citoyen-nes, un Etat pour toutes les personnes qui y vivent, et aussi pour toutes celles qui en ont été chassées. Comme dans tous les Etats de ce monde, la nationalité doit être liée au lieu de séjour et de résidence et non pas à des critères ethniques. Et il est essentiel que dans un futur Etat israélo-palestinien le droit du retour, tout comme celui d'une réparation pour les terres pillées et les biens spoliés, soient assurés. Les points centraux, dont il faudrait déjà discuter aujourd'hui pour trouver des éléments de solution, sont notamment la question de



la nation, l'intégration de minorités, les réparations, une constitution nationale, l'élaboration de droits fondamentaux individuels et collectifs, la dissolution de bantoustans dans les Territoires occupés, la liberté de mouvement pour toute la population, la discussion sur le fossé socioéconomique dans la société israélienne, tout cela pour que tous/toutes les citoyen-nes puissent avoir le sentiment de faire partie d'une nouvelle nation et de construire ensemble un avenir commun.

Malgré beaucoup de développements positifs, en Afrique du Sud, nous avons malheureusement omis de discuter ces questions centrales avant et juste après la fin de l'apartheid. Par conséquent, beaucoup de Sud-Africains ne se considèrent pas comme faisant partie de la nation, de la construction collective de la nation. Nombreux sont ceux/celles qui estiment que les profondes différences sociales et économiques dans l'Afrique du Sud actuelle et les réformes agraires insuffisantes, de même que les réparations insuffisantes, minent le sentiment de fierté pour la nouvelle nation. Je pense que cette expérience peut être d'une très grande importance par rapport à la construction d'un nouvel Etat et la recherche d'une solution juste et pacifique en Israël/Palestine où tout le monde puisse coexister.

Quel est l'impact des mécanismes de réparation et d'une réflexion critique sur les injustices qui ont été commises ; quelle forme doivent-ils prendre ?

N.J.: Un grand défi pour la future construction d'une nation commune sera d'assurer la réparation et de garantir l'intégration politique et socioéconomique de ceux/celles qui en ont été exclus, mais aussi de ceux/celles qui ont été favorisés par le passé. En Afrique du Sud on n'a confié à la Commission de vérité et de conciliation que les cas lourds de violations des droits humains. Ceci s'est aussi avéré insuffisant pour la construction d'un sentiment national partagé. D'autres aspects importants comme l'appauvrissement subi sous le système de l'apartheid ont été écartés dans le dialogue national après la libération. C'est pourquoi je dirais que même si la transition d'un système d'apartheid vers une société démocratique en Afrique du Sud a été un succès au niveau politique, il ne l'a pas été au niveau social et économique. Par exemple, malgré des réformes globales dans l'éducation il reste encore beaucoup d'enfants qui reçoivent leur enseignement sous des arbres, alors que d'autres ont accès à des écoles excellentes, mais très chères. Dans le contexte israélo-palestinien il sera donc très important de s'occuper non seulement les violations graves des droits

de l'Homme, mais aussi de l'appauvrissement des Palestiniens, du pillage des terres, du droit au retour, de la destruction de propriétés, et d'intégrer tout cela dans le dialogue national.

Un élément important dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud a été qu'à un moment donné le régime a perdu sa légitimité au niveau international, un processus qu'Israël commence aussi à éprouver. Le mouvement international BDS est maintenant perçu par le gouvernement israélien comme danger stratégique. Quelles différences voyez-vous par rapport à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ? Quels sont les défis particuliers et les stratégies pour le mouvement BDS dans le contexte palestinien ?

N.J.: Le mouvement international BDS contre l'apartheid israélien, pour le droit au retour et la fin de l'occupation fait partie intégrante de la résistance palestinienne. La population palestinienne est l'acteur principal de la résistance et le mouvement international de solidarité devrait la soutenir dans son combat, comme il l'a fait pour l'Afrique du Sud. Nous avons la responsabilité de soutenir les Palestiniens et de nous mobiliser à niveau international. Le mouvement palestinien BDS a eu beaucoup de succès en relativement peu de temps. Des syndicats, des universités, des associations d'étudiants et beaucoup d'autres organisations se sont déjà associées au mouvement et beaucoup d'appels aux boycotts ont déjà porté des fruits. En Afrique du Sud, nous avons créé le mouvement BDS dans les années 1960, mais ce n'est que vingt ans plus tard que nous avons pu engranger les succès de notre travail de lutte contre l'apartheid.

Je vois néanmoins d'importantes différences et défis pour l'actuel mouvement BDS. Contrairement à l'Afrique du Sud, la direction politique des Palestiniens ne soutient pas clairement le mouvement BDS.

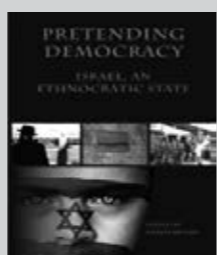
Au contraire, elle s'est même avérée être un obstacle à plusieurs égards. En Afrique du Sud l'intégration de la direction politique de la résistance était un point important pour le mouvement BDS, qui a même été un élément intégrateur entre les différentes directions des factions politiques. Je vois une deuxième différence importante dans le fait que dans les années 1980 il y avait encore deux puissances mondiales, dont une a soutenu l'apartheid et l'autre pas. Dans le contexte israélo-palestinien nous n'avons plus qu'une puissance mondiale, les Etats-Unis, qui soutiennent à fond l'Etat ethnocratique d'Israël. Il y a aussi le puissant lobby pro-israélien, sans compter les organisations chrétiennes-sionistes aux Etats-Unis et dans le reste du monde. L'opposition anti-apartheid ne connaissait pas cela à l'époque. C'est pourquoi je pense que la libération des Palestiniens et les négociations sur un futur Etat juste et pacifique vont demander beaucoup plus de temps qu'en Afrique du Sud. Le mouvement BDS en tant que mouvement civil de base peut apporter une contribution importante en exerçant une pression sur des gouvernements nationaux et sur des entreprises privées pour qu'Israël soit de plus en plus isolé jusqu'à ce qu'il respecte les normes du droit international.

Na'eem Jeenah est directeur du Afro-Middle East Centre à Johannesburg, qui traite des développements politiques et sociaux au Moyen-Orient et Afrique du Nord. Il a enseigné les sciences politiques à l'Université de Witwatersrand à Johannesburg. En tant que musulman progressiste, il s'est engagé pour la tolérance reli-

gieuse et les droits des femmes au sein de la communauté musulmane. Depuis des années, il est également actif dans le mouvement de solidarité avec les Palestiniens ; il est un membre fondateur du Comité sud-africain de solidarité avec la Palestine

et du Conseil du Réseau international de coordination pour la Palestine. Jeenah est né en 1965 à Durban ; comme étudiant, il a participé à la lutte contre l'apartheid. Selon les lois racistes de l'apartheid, il a été considéré comme « Indien ».

"Pretending Democracy: Israel, An Ethnocratic State" va au-delà d'une simple analyse de l'état israélien. Il offre des idées précieuses et de modèles de réflexion pour mettre fin à l'apartheid israélien et permettre une coexistence juste et pacifique des Juifs israéliens et des Palestiniens dans une nouvelle nation.



L'art d'endurer



Tapis rouge au Festival du film Karama dans la bande de Gaza, Mai 2015
<https://www.youtube.com/watch?v=c43d5CB3rt8>

Élections en Israël

Hans-Peter Gysin

Le 17 mars de cette année les citoyen-nés israélien-nés ayant le droit de vote ont élu une nouvelle direction pour le pays. Un aperçu des résultats.



© Anne Paq/Activestills.org

Élections législatives, Tel Aviv, Israël, 17.3.2015

Environ 5,8 mio de personnes ont le droit de vote en Israël. Dans les régions annexées en violation du droit international, à savoir Jérusalem-Est et la Vallée du Jourdain, de même que dans les Territoires palestiniens sous siège ou occupés, où vivent quelques 5 mio de Palestiniens et Israéliens, seuls les colons juifs d'Israël et les troupes d'occupation peuvent voter. Avec une participation de plus de 72%, 4,2 mio de voix valables ont été recueillies. Comme on pouvait s'y attendre, c'est Benjamin Netanyahu et son parti, le Likoud, qui ont emporté l'élection. Environ 3,4 mio d'Israéliens ont voté soit pour sa coalition de droite ou pour le « Camp sioniste » autour du parti travailliste de Isaac Herzog et donc pour la poursuite de la politique actuelle d'occupation et d'annexion. La seule coalition à prétention multiethnique, la liste commune de communistes israéliens et de groupements arabes, a obtenu près de 4%, soit environ 170 000 voix.

La coalition idéale de Netanyahu se composait donc des deux partis sionistes radicaux, réactionnaires, « Likoud » et « Koulanou », des deux groupements d'extrême-droite « Notre maison Israël » et « Foyer juif », de même que des partis des sectaires ultra-orthodoxes « Shas » ou « Gardiens de la Thora ». 67 des 120 sièges de la Knesset, une majorité confortable, lui aurait été assuré. Mais une dispute autour de postes, avec le Ministre des Affaires étrangères Libermann, à qui on reprochait aussi d'avoir exagéré avec ses sorties ouvertement racistes, face aux soutiens occidentaux pour Israël, et d'avoir nui à l'image du sionisme dans le monde, en a empêché la concrétisation. Il doit dès lors se satisfaire du « Foyer juif » de Naftali Bennett, ce qui implique une majorité serrée de 61 sièges. Et Bennett lui imposa la nouvelle ministre de la justice Ayelet Shaked. Cette dernière a dit l'année dernière sur sa page Facebook « qu'il fallait

tuer les mères de ces martyrs (palestiniens) pour qu'elles ne produisent pas d'autres petits serpents ».

Les présages pour le gouvernement ne sont donc pas très bons, car la société israélienne n'est pas aussi monolithique. Il est par exemple intéressant de voir comment certains endroits avec différentes structures de la population ont voté. Dans les grandes colonies de la Cisjordanie occupée, le Likoud de Netanyahu a réussi grâce à sa rhétorique électorale raciste, à prendre des voix aux traditionnels radicaux de droite. Les colonies Ma'ale Adumim et Ariel ont par exemple voté à 48 respectivement 46% pour le Likoud et à 15% respectivement 16% pour le parti des colons « Le Foyer juif », tandis que le « Camp sioniste » a obtenu à Haïfa et Tel Aviv 25,5% respectivement 34% et le Likoud a dû se satisfaire de 21% respectivement 18%. Sans surprise, Jérusalem a voté à 25% pour le Likoud et à 21% pour les ultra-orthodoxes. Puisque seulement très peu d'habitants palestiniens de Jérusalem ont le droit de vote, le camp multiethnique de la « Liste unifiée » n'y a obtenu que 1% des voix, alors que l'électorat de la ville de Nazareth encore très palestinienne a voté à 93% la « Liste unifiée ».

Le comportement électoral en Israël est aussi marqué, outre le conflit avec les Palestiniens, par un conflit entre les différents groupes de la population qui se réclament d'une identité juive. D'un côté les ashkenasim, l'élite « blanche », « instruite », en partie aisée et qui provient à l'origine d'Europe occidentale et orientale, qui parlait yiddish, et ses descendants des couches supérieures qui dominent le pays sur les plans politique, économique et militaire. De l'autre les mizrahim « noirs », en fait des Arabes juifs (dont la langue maternelle avait été l'arabe) qui avaient, après l'installation de l'Etat juif, et les épurations ethniques qui allaient de pair, été traités dans certains pays arabes comme « cinquième colonne » et persécutés, mais que le



Lors d'une protestation devant le congrès AIPAC à Washington. Photo : Stephen Melkisetian, CC, BY-NC 2.0

sionisme avait aussi incité à émigrer pour faire avancer la colonisation et l'éviction de la population palestinienne ancestrale.

Malgré la situation de menace parfois exagérée par la propagande, mais qui crée une forte cohésion dans la société israélienne, des fis-

ures apparaissent. Ceci est illustré par les révoltes de ces derniers temps à Jérusalem et Tel Aviv. Des Juifs/Juives originaires d'Éthiopie ont protesté contre le racisme et les discriminations dont ils/elles étaient les victimes à cause de la couleur de leur peau, ce qui a provoqué des heurts, avec l'utilisation de gaz lacrymogènes, et des blessés.

Les problèmes sociaux du pays, notamment les loyers pour les logements qui ont explosé au cours de la dernière décennie, bien qu'en Israël l'Etat ou des institutions paraétatiques détiennent presque 100% de la propriété foncière, ne sont pas résolus. Selon le classement de l'OCDE, Israël est après les États Unis le pays avec le plus haut degré d'inégalité. Des mouvements sociaux tels qu'ils se sont manifestés en 2011 peuvent donc à nouveau éclater à tout moment.

Tableau des résultats et caractérisation des partis

Sionistes de droite, total 54 sièges sur 120, part des voix 42,73 %, se composent de:

« **Likoud** », 30sièges, **23,40 %**

Le Likoud conservateur de droite de Benyamin Netanyahu prétend être le seul véritable parti du centre en Israël. Son électorat se recrute dans les deux camps, les ashkenasim (les Juifs/Juives européen-nes) et les mizrahim « noirs » (Juifs/Juives arabes), ce qui est une des raisons pour leur large base.

« **Le parti de nous tous** » (Koulanou), 10 sièges, **7,49 %**

La scission de Moshe Kahlon du Likoud était entre autre une conséquence des protestations sociales de la population israélienne contre le néolibéralisme et le démantèlement social en 2011. Le parti poursuit un concept social d'économie de marché. Son électorat se compose en grande partie de mizrahim.

« **Le Foyer juif** » (HaBajit haJehudi), 8 sièges, **6,74 %**

Le parti religieux nationaliste, ultra-sioniste de Naftali Bennett soutient les colons extrémistes, défend l'idée d'un Grand Israël et exige l'annexion permanente de terres palestiniennes par une construction accélérée de colonies.

« **La maison Israël** » (Jisra'el Beytenou), 6 sièges, **5,11 %**

Parti raciste ultra droite, fondé par Avigdor Libermann (alias Ewet Lwowitsch Liberman), immigré en 1979 de Moldavie, défend ouvertement le nettoyage d'Israël de sa population arabe (appelé « transfert ») et joue par exemple avec l'idée d'assassiner des prisonnier-es palestinien-nes pour empêcher un futur échange de prisonniers. Ses électeurs/électrices sont sont en grande partie des colons qui étaient venus d'Ex-Union soviétique et qu'on avait mis dans les colonies de Cisjordanie.

Libéraux et Sociaux-démocrates, 35 sièges sur 120, part des voix 27,48 %, se composent de:

« **Le Camp sioniste** »

(HaMachaneh haZioni), une alliance du « **Parti du travail** » (Mifleget haAwoda Halsa'elit) et du « **Mouvement** » (Ha-Tnu'a), 24 sièges, **18,67 %**.

Le Parti du travail d'Isaac Herzog est membre de l'Internationale socialiste et trouve son électorat surtout dans les couches moyennes et supérieures d'origine européenne. Le Mouvement de Zippi Livni est également un parti avant tout ashkenase qui représente les élites du pays. Les Verts israéliens sont également affiliés à cette alliance. En apparence l'alliance défend des négociations avec les Palestiniens, mais seulement aux conditions des sionistes, donc avec une capitulation unilatérale du camp palestinien.

« **Parti de l'Avenir** » (Yesh Atid), 11 sièges, **8,81 %**

Le parti de Yair Lapid défend une politique néolibérale de privatisations et de démantèlement social. Il parle d'une « solution à deux États » qu'il voit toutefois sous forme d'un État d'Israël agrandi par d'autres annexions, et des bantoustans palestiniens gérés par des marionnettes palestiniennes.

Les ultraorthodoxes, total 14 sièges sur 120, parts des voix 10,76 %, se composent de:

« **Les gardiens séfarades de la Thora** » ou « **Parti Shas** »

(Shomrei Sfarad), 7 sièges, **5,73 %**

Shas représente, comme parti juif radical, avant tout les mizrahim (ou Séfarades) qui ont émigré de pays arabes vers la Palestine et qui à cause de leur peau foncée sont souvent victimes de discrimination sociale en Israël, mais qui ont aussi une approche culturelle très conservatrice et une haine très marquée de la population palestinienne. Shas représente une minorité fondamentaliste et défend leurs droits religieux, mais aussi sociaux. Par exemple le financement d'écoles de Thora, avec des bourses pour couvrir le coût de la vie des élèves. Elle exige aussi une interdiction totale de circuler ou de travailler le samedi (Sabbat).

« **Judaïsme/Thora** » (Jahadut HaTorah HaMeukhedet), 6 sièges, **5,03 %**

Le parti de Dieu ultra-orthodoxe de tendance ashkenase se préoccupe en premier lieu du caractère dit juif d'Israël et a trouvé un point essentiel de concordance avec son parti partenaire de tendance mizrahi en voulant interdire toute activité dans tout le pays le samedi (Sabbat).

Les Communistes et les Palestiniens avec droit de vote

« **Liste unifiée** » (HaReschima haMeschutefet), alliance entre la

« **Liste unifiée arabe** » (Ra'am) resp. (al-Qa'ima al-Arabiyya al-Muwahhada), de tendance religieuse islamique, le « **Front démocratique pour la paix et l'égalité** » (Chadasch) resp. (HaChasit haDemokratit leSchalom uleSchiwjon), à l'origine fondé par le Parti communiste d'Israël, et l'« **Union démocratique nationaliste** »

(at-Tadschammu al-watani ad-dimuqrati), en tout 13 sièges, **10,54 %**

La Gauche formelle

« **Energie** » (Meretz), 5 sièges, **3,93 %**

La « Liste unifiée » était la seule coalition se voulant multiethnique dont on pouvait attendre un engagement pour la paix. Elle trouve aussi quelques défenseurs dans la gauche israélienne. La « Liste arabe unie » réunit majoritairement les Palestiniens croyant-es en Israël. Le « Front démocratique » se compose à une large majorité de Palestiniens laïcs/laïques avec passeport israélien et comprend quelques rares membres juifs israéliens. Elle défend un credo communiste plutôt orthodoxe. L'« Union démocratique nationaliste » s'engage pour un État laïc avec de mêmes droits pour les populations juive et palestinienne. Les trois partis majoritairement arabes ont été confrontés par le passé à des interdictions, qui ont toutefois été invalidé par la Cour suprême d'Israël suite à des critiques internationales.

L'extrême droite

« **La Nation avec nous** » (Yachad Ha'am Itanu)

Meretz de Zehava Galon est un ramasse-tout sioniste de gauche. Paradoxalement, il est surtout élu par les vieilles élites qui ont réussi, mais qui sont en voie d'extinction.

« La Nation avec nous » est une scission de droite du Likoud liée avec le parti des colons ouvertement fascisant « Force pour Israël » (Otzma Yehudit) qui s'est fixé comme but d'annexer le Mont du Temple et de détruire la mosquée Al-Aksa. Elle n'a pas réussi à opposer, à droite de la société, quelque chose d'encore plus radical aux efforts de Netanyahu. A cause du quorum de 3,25% elle a manqué son entrée à la Knesset.

A Gaza : La patience face à l'impuissance !

Ziad Medoukh



Ziad Medoukh

Presque six mois après la fin de la nouvelle agression israélienne contre la bande de Gaza en juillet-août 2014, la situation reste très grave à tous les niveaux, surtout sur le plan humanitaire et économique, pour plus de 1,8 millions de Palestiniens de Gaza toujours isolés et enfermés, malgré, partout dans le monde, la mobilisation internationale contre les crimes israéliens et malgré les promesses internationales de reconstruction rapide.

On peut dire que la situation actuelle dans la bande de Gaza est stagnante, rien ne bouge. Les choses n'avancent pas: ni au niveau de la reconstruction, ni au niveau de la réconciliation, ni au niveau politique, le sentiment qui domine c'est l'absence de perspectives pour l'avenir.

Les habitants de Gaza essaient de montrer leur capacité à dépasser cette période difficile à travers une vie plus ou moins normale, mais sur leurs visages on lit la tristesse, voire l'inquiétude d'une population impuissante qui vit toujours sous blocus et qui est toujours enfermée dans une prison à ciel ouvert. Cette situation touche toute la population gazaouite souffrante, qui se voit abandonnée à son sort par une communauté internationale silencieuse.

Actuellement, plus 20 000 personnes qui ont perdu leur logement

suite à l'agression israélienne de l'été dernier, et qui vivent dans des centres d'accueils ne parviennent pas à réparer les pièces de leurs maisons détruites, car les matériaux de construction n'entrent pas suffisamment, par ordre militaire israélien.

Au début de février 2015, le bureau des Nations-Unies pour les réfugiés palestiniens-UNRWA- a décidé de suspendre ses aides financières et alimentaires aux sans abris et aux milliers de personnes qui ont perdu leurs maisons et leurs biens, ce qui aggrave la situation, notamment pour les quelques 70 000 personnes qui ont loué des appartements auparavant payés par l'organisation internationale. Ces sans abris, soit ils ont dressé des tentes à côté de leurs maisons détruites pour y vivre, même dans des conditions inacceptables, surtout avec l'hiver, soit sont retournés vivre dans les centres d'accueil dans des conditions plus graves.

En outre, les pays et les organisations internationales ne versent pas l'argent pour les projets de reconstruction, seulement 10% de cet argent promis lors de la conférence internationale sur la reconstruction de la bande de Gaza au Caire, en octobre dernier, est arrivé. On peut dire que six mois après, aucun projet de reconstruction privé ou public n'a commencé.

Le gouvernement israélien refuse pour le deuxième mois consécutif de transmettre les recettes des impôts à l'autorité palestinienne, cette dernière se trouve incapable de payer les salaires de ses fonctionnaires, parmi eux, 130 000 de Gaza, ce que rend l'économie dans la bande de Gaza chaotique. En plus, il y a pénurie d'électricité et de carburants, pénurie d'eau et de gaz. Il manque beaucoup de médicaments et de produits alimentaires à cause du blocus.

Rien ne semble différent pour les Palestiniens de Gaza, toujours à la recherche d'une solution politique et pas seulement humanitaire, suite à leur résistance remarquable contre les armes de l'aviation, de la marine et la force terrestre israéliennes. Le blocus dure depuis plus de huit ans, les passages et les frontières avec l'extérieur sont souvent fermés par ordre militaire israélien et les produits alimentaires et autres qui entrent à Gaza sont rares. Les autorités israéliennes ouvrent le seul passage commercial qui relie la bande de Gaza à l'extérieur deux ou trois fois par semaine pour permettre l'entrée de 200 camions et quelques convois humanitaires. Parmi ces camions, 5 à 6 seulement contiennent des matériaux de construction, souvent destinés aux projets internationaux. Ce passage se ferme sous n'importe quel prétexte, par décision israélienne, sans prendre en considération les besoins énormes de la population civile.

L'armée israélienne viole presque tous les jours l'accord du cessez le feu, et ne respecte pas la trêve. Souvent, les chars israéliens mènent des incursions dans la bande de Gaza, les soldats contrôlent toujours les zones tampons sur les zones frontalières et tirent sur les paysans. La marine israélienne empêche l'extension de la zone de pêche et tire aussi sur les pêcheurs palestiniens et leurs bateaux.

Au niveau de la réconciliation, la division est toujours là, et la tension se poursuit entre les différents partis et mouvements palestiniens qui



École gravement endommagée dans le quartier Shujaiya pendant l'attaque en l'été 2014 ; ville de Gaza, novembre 2014

pourraient amorcer le début de la reconstruction de la bande de Gaza. Malgré la création du gouvernement d'union nationale dans les territoires, et malgré la solidarité interne et les signes d'union lors de la dernière offensive israélienne, les points de divergence prédominent actuellement entre ces partis, empêchent la réconciliation palestinienne de progresser et retardent les projets de reconstruction.

Sur le plan politique, aucune résolution dans l'immédiat, à part la mobilisation et la solidarité populaire avec les habitants de Gaza, les gouvernements et les organisations internationales semble fermer les yeux sur ce qui se passe dans cette région sous blocus. Les habitants de Gaza sont toujours dans l'attente d'une solution, d'un changement. Avec leur patience exemplaire, leur volonté remarquable, et leur persistance quotidienne, ils attendent la levée du blocus, l'ouverture des passages et des frontières qui les relient à l'extérieur, la fin de leur souffrance, et le jugement des criminels israéliens.

C'est vrai que les Palestiniens de Gaza sont toujours confiants et déterminés, ils continuent de résister et d'exister, même à côté des ruines de leurs maisons détruites, avec leur seule arme, le courage. Ils espèrent un changement radical, une solution politique qui leur permettrait enfin de vivre libres sur leur terre. La question qui se pose à la fin : jusqu'à quand les Palestiniens de Gaza vont-ils encore patienter ?

6 février 2015

Ziad Medoukh, Palestinien, professeur de français, responsable du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza. Poète et écrivain d'expression française. Il est l'auteur de quatre recueils de poésie sur Gaza et la Palestine, ainsi que de nombreuses publications et recherches concernant l'enseignement du français en Palestine, l'éducation pour la paix et la non-violence. Il a écrit les „Chroniques d'un été meurtrier“, récit d'un génocide répété, en relatant au jour le jour et presque en direct, l'horreur vécue par les habitants de Gaza.

Tribunal Russel : Briser le silence sur Gaza

Roman Vonwil

En septembre 2014 une séance spéciale du Tribunal Russel sur la Palestine a été tenue à Bruxelles. Elle a traité de l'opération militaire israélienne dans la Bande de Gaza en été 2014. Un résumé des résultats.



Al-Shati Camp/Beach camp, bande de Gaza, Photo : Magne Hagesæter CC BY-NC-ND

Quand Israël, en juillet et août 2014, dans une attaque dévastatrice a largué une fois de plus des bombes et des roquettes sur la bande de Gaza et que la communauté internationale des Etats une fois de plus s'est tu, des voix émanant de la société civile ont demandé une séance spéciale du Tribunal Russel sur la Palestine. Beaucoup de personnes estiment que ce silence face à la destruction et aux souffrances de la population civile de la bande de Gaza équivaut à tolérer l'agression.

Le but déclaré du Tribunal Russel sur la Palestine est d'empêcher cette acceptation tacite et de documenter d'éventuels crimes de guerre et

d'autres violations du droit international. Il avait été créé suite à l'attaque israélienne sur la bande de Gaza en hiver 2008/09, et se réfère à une pratique qui a fait ses preuves à de multiples reprises depuis le premier Tribunal Russel en 1966, pendant la guerre du Vietnam. Déjà à l'époque il s'agissait, avec une audition publique de témoins et l'évaluation des témoignages par un jury renommé, de constater et de documenter des crimes de guerre et des violations du droit international.

Le jury du Tribunal – qui se compose de personnalités de renommée publique – a analysé 16 récits de témoins et d'expertes au sujet

d'évènements significatifs dans le contexte du droit international. Dans son rapport final, le jury s'oppose à la présentation israélienne selon laquelle l'opération menée sous le nom « Protective Edge » serait une guerre défensive. Il estime au contraire que l'attaque avait été un instrument de la puissance d'occupation pour réprimer la résistance à laquelle une population sous occupation et colonisation a le droit de recourir en vertu du droit international. Le Tribunal constate que dans ces circonstances la puissance d'occupation ne peut invoquer son auto-défense pour légitimer l'attaque contre la résistance de la population opprimée.

L'analyse et la documentation d'éventuels crimes de guerre montrent une fois encore combien la population civile dans la bande de Gaza et – dans une mesure considérablement moindre – en Israël a souffert pendant l'été 2014. L'armée israélienne en particulier avait, selon le jury, enfreint deux principes importants du droit international humanitaire : l'obligation de distinguer clairement entre cibles militaires et civiles, et l'obligation d'utiliser la force militaire selon le principe de la proportionnalité.

L'agressivité croissante des attaques contre la population palestinienne et ses habitations et sites religieux en Israël et en Cisjordanie pendant ces dernières années, et un ton de plus en plus raciste dans le discours public en Israël, mais aussi l'étendue des destructions dans la bande de Gaza en été 2014, ont amené le Tribunal Russel à juger aussi la politique israélienne dans le contexte de la proscription de génocide par le droit international. Ainsi a été prise en compte une accusation grave formulée de plus en plus souvent publiquement : qu'Israël commette, avec le siège de la bande Gaza et les destructions à large échelle par des attaques répétées, au moins un génocide rampant de la population palestinienne.

Le Tribunal constate que les Palestiniens sont à considérer

comme un peuple dans le sens de la Convention sur le génocide et que l'armée israélienne avait, évidence à l'appui, commis des actes qui, du point de vue du droit international, peuvent être considérés comme des actes de génocide s'ils sont exécutés avec l'intention de détruire ce groupe de population. Le jury a souligné qu'à ce jour on ne pouvait parler d'une intention politique déclarée d'exterminer les Palestiniens, même si la politique israélienne d'occupation vise un contrôle durable et l'oppression de la population palestinienne. Mais que la question se pose si la brutalité de la plus récente attaque n'était pas un signe que la situation de départ avait changé. Le jury ne s'est pas prononcé définitivement sur la question si on peut parler d'un génocide dans le sens de la définition du droit international, car la question de l'intention concrète d'annihiler les Palestiniens collectivement, n'a pas trouvé de réponse dans le cadre du Tribunal.

Palestine Legal Action Network (PLAN):

L'organisation d'utilité publique PLAN a été créée après la dernière séance du Russell Tribunal on Palestine comme plateforme pour la future collaboration entre le jury et les expert-e-s en droit. La diffusion des résultats et des recommandations du Tribunal, le soutien à de nouvelles initiatives pour la justice en Palestine, la poursuite, coordination et le renforcement de la collaboration avec la société civile internationale ainsi que la fin de l'impunité de violations des droits humains par Israël seront au centre des activités. PLAN se consacrera aussi particulièrement à l'analyse juridique des responsabilités de groupes économiques nationaux et transnationaux de même que d'Etats tiers. De nouvelles initiatives, des ateliers, la recherche en droit international, le lobbying parlementaire et des campagnes médiatiques efficaces vont être développés et les résultats du Tribunal rendus accessibles à un large public.

Dans tout cela PLAN sera soutenu par l'organisation britannique War on Want qui s'engage depuis plus de trente ans en Palestine et au niveau mondial contre les effets de la mondialisation sur les pays en développement et contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice. Ce partenariat avec une organisation disposant d'une longue histoire et de beaucoup d'expérience dans le domaine des campagnes politiques contre la politique d'agression d'Israël, promet un fructueux suivi du travail du Tribunal Russel. Pour plus d'information voir www.planpalestine.org/ ou www.facebook.com/planpalestine/timeline

Le jugement du jury a par contre été clair en ce qui concerne l'appel au génocide. Pendant l'attaque sur la bande de Gaza en été 2014, une augmentation effrayante des discours haineux et de la rhétorique ouvertement raciste contre les Palestiniens aurait été constatée. Le jury a considéré quelques affirmations faites dans ce contexte comme des appels publics au génocide, et souligne que déjà un tel appel tombe sous l'interdiction internationale de génocides, peu importe si l'appel a été suivi d'actes.

Lors de la séance spéciale du Tribunal Russel, un pas important a été fait pour l'analyse et les conséquences à envisager suite aux violations du droit international après l'opération « Protective Edge » et pour juger la politique israélienne d'occupation en ce qui concerne la question d'un génocide. Ce pas doit être repris par l'ONU et la communauté internationale des Etats.

Prise de position des ONG de Gaza

A l'occasion de la journée de commémoration de la Nakba, la société civile palestinienne de Gaza assiégée dénonce l'incapacité collective à contraindre Israël à rendre compte des massacres commis.

Alors que les Palestiniens commémorent la Nakba, la vie dans la bande de Gaza, occupée et assiégée, atteint un stade des plus critiques [...].

Près de deux millions de Palestiniens sont gardés prisonniers par Israël dans un espace minuscule et condamnés à une vie misérable où même l'eau, la source de la vie, ne répond pas aux exigences minimum d'une consommation humaine. La fourniture de services de base en matière de santé et d'éducation se rapetisse et un cri d'alarme doit être lancé. Il s'agit là d'un "tsunami made in Israel" auquel il ne pourra être mis un terme que si suffisamment de personnes de conscience autour du monde parviennent à contraindre Israël à assumer ses responsabilités et à faire pression sur leurs institutions et gouvernements pour qu'ils fassent de même. Israël doit payer le prix fort pour sa conduite criminelle.

S'il y a un moment particulièrement approprié pour isoler un régime voyou afin de l'empêcher de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, c'est bien celui-ci. Nous, les organisations soussignées de la société civile palestinienne de Gaza, lançons un appel pour que des mesures urgentes et efficaces soient prises [...] contre l'impunité dont jouissent Israël et les entreprises qui se sont rendues complices avec elle de sérieuses violations du droit international, afin d'épargner à des centaines de milliers de civils palestiniens de Gaza la perspective d'indicibles souffrances et une mort lente. [...]

Le mécanisme onusien de reconstruction de Gaza (UN Gaza Reconstruction Mechanism, GRM), à savoir la principale réponse à la situation donnée par la communauté internationale, comporte un vice fondamental qui conduit à aggraver les souffrances des Palestiniens de Gaza. Le GRM transforme la communauté internatio-

nale, et l'ONU en particulier, en soutien du siège israélien et rend l'aide aux Palestiniens dépendante de l'approbation israélienne. Comme on estime que près de 71% de l'aide attribuée par les donateurs internationaux profite à l'économie israélienne, cela revient à accorder une récompense à Israël pour le massacre des Palestiniens. Beaucoup des compagnies chargées des fournitures nécessaires à la reconstruction participent illégalement au crime de pillage des ressources naturelles palestiniennes et/ou à la construction de colonies illégales.

Beaucoup de gouvernements occidentaux cherchent à empêcher les Palestiniens de déposer plainte contre Israël auprès de la Cour pénale internationale (CPI). En juillet dernier, les Etats-Unis votèrent contre l'établissement d'une Commission d'enquête de l'ONU sur Gaza et plusieurs membres de l'Union européenne, dont la France, l'Allemagne et le Royaume Uni, s'abstinrent de voter pour.

Les Etats-Unis et l'Allemagne semblent prêts à continuer leur vaste soutien militaire à Israël, tandis que l'Union européenne a maintenu son Accord d'association avec Israël, accordant ainsi à Israël accès aux marchés et programmes de l'Union européenne, et que le gouvernement canadien a même signé un paquet de nouveaux accords avec Israël. Même ceux des pays du Sud qui parlent de façon plus claire d'apporter leur soutien aux droits du peuple palestinien à l'autodétermination ont manqué de transformer leur posture symbolique en cessation pure et simple de leurs liens militaires et de leurs accords commerciaux préférentiels avec Israël.

Etant donné la catastrophe humanitaire à laquelle Gaza doit faire face et les menaces israéliennes de commettre de plus grandes atrocités encore, nous appelons les gouvernements et les institutions internationales à agir immédiatement pour :

– Garantir qu'Israël devra rendre compte de ses crimes de guerre contre les Palestiniens de Gaza, y compris en soutenant les Palestiniens dans leurs efforts pour obtenir justice auprès de la CPI.

– Mettre fin à tout soutien direct aux crimes de guerre israéliens, y compris en imposant un embargo militaire complet et en suspendant les accords de libre commerce et autres accords bilatéraux avec Israël jusqu'à ce pays respecte le droit international, dont la levée du siège de Gaza.

– Fournir immédiatement une protection internationale aux civils de Gaza, y compris en fournissant un soutien financier et matériel afin d'aider les Palestiniens à affronter les terribles épreuves qu'ils continuent à vivre.

Nous remercions chaleureusement les innombrables personnes de conscience et les organisations régies par des principes qui, partout dans le monde, se montrent solidaires avec notre lutte pour la liberté, la justice et l'égalité, et nous appelons la société civile, y compris les syndicats, les ONG, les réseaux de base, les partis politiques et les parlementaires à :

– rejoindre et bâtir le mouvement BDS conduit par les Palestiniens en tant qu'instrument clef pour garantir qu'Israël devra répondre de ses violations du droit international à Gaza comme partout contre des Palestiniens, y compris en faisant pression sur les universités, les banques et les fonds de pension afin qu'ils se retirent des compagnies qui profitent de l'occupation et des crimes de guerre d'Israël ;

– faire pression sur les gouvernements pour qu'ils imposent des embargos militaires et des sanctions commerciales ;

– mener campagne contre les compagnies criminelles, telles que la compagnie militaire Elbit Systems, [...] qui permettent aux Israéliens de violer le droit international.

Signé par le Palestinian BDS National Committee et 13 autres ONG de la bande de Gaza, document à télécharger sur www.bds-info.ch

L'art de tuer : Mettre fin à la glorification d'Israël au Festival de Locarno

Gabriel Ash

Le Festival du film de Locarno a dédié cette année sa Carte blanche à Israël, n'hésiant pas à chercher la collaboration avec le Israel Film Fund. Une décision critiquée par nombreuses personnes du secteur culturel. Un commentaire.

Celui qui a dit que « quand les armes rugissent, les muses se taisent » n'a pas vécu en Suisse ni vécu assez vieux pour voir le mariage entre le business de la guerre et le commerce de l'art. Car aujourd'hui les armes rugissent pendant que les muses chantent à l'unisson « la liberté de l'imagination, la liberté de l'art ». Plus il y a de gens qui meurent en essayant de fuir les pièges mortels de la guerre et de passer des frontières sécurisées, plus les directeurs de festivals, de musées et de théâtres célèbrent l'imagination artistique « sans frontières ».

« There is no business like death business ». Il n'y a pas meilleur commerce que celui de la mort : l'armée suisse prévoit de dépenser 250 millions de francs suisses pour des drones Hermes 900 de la société israélienne Elbit Systems, qui seraient tellement plus performants que ceux de la concurrence. Israël a fabriqué plus de 60% de tous les drones vendus depuis 1985. Les marchands d'armes eux-mêmes admettent que l'occupation est « l'avantage concurrentiel » qui permet à un pays minuscule de s'assurer un marché si énorme. Les drones, comme d'autres engins militaires israéliens, sont testés sur des Palestiniens. La barbarie de l'occupation crée le contexte qui génère le savoir-faire technologique permettant d'obtenir de meilleurs produits, plus de ventes et plus de profits. Pendant la dernière grande attaque d'Israël sur la bande de Gaza, l'été dernier, 840 personnes ont été tuées par des drones, soit 37% des morts. De leur côté, des entreprises suisses fabriquent des composants pour des drones utilisés

à Gaza et en Cisjordanie, violant ainsi les mêmes lois internationales que les politiques suisses prétendent tellement défendre.

« There is no business like show business ». Rien de tel que le show-business : tandis que l'armée suisse veut des drones pour contrôler les frontières, l'autre produit dérivé de l'occupation israélienne, le cinéma d'art, va être célébré par le prestigieux Festival del film Locarno qui, lors de son édition 2015, donnera un coup de projecteur sur « l'industrie cinématographique originale et complexe » de cet État. Certes, si l'on cherche un cinéma qui raconte des « histoires sans frontières », le cinéma israélien devrait être en tête de liste, pour deux raisons liées entre elles. Premièrement, parce que beaucoup de ceux/elles qui sont devenus ses cinéastes ont commencé leur vie d'adultes en traversant littéralement des frontières dans des chars, des camions de transport de troupes et des avions de combat. Ils ramènent des expériences formatrices qui constituent une source riche pour des parcours artistiques et spirituels profitables, grâce à la population civile qu'ils ont contribué à brutaliser. Deuxièmement, parce qu'Israël, conscient de son statut de paria et de sa véritable réputation en matière de colonisation brutale et dévastatrice, néconomise ni argent ni efforts pour enjoliver son image, en mettant un fort accent sur les arts, qui constituent, selon le Ministre israélien des Affaires étrangères, « la carte de visite de l'État ». Les artistes et les arts sont tenus en laisse, ouvertement et consciemment, par le Ministère des

Affaires étrangères, « pour montrer un plus joli visage d'Israël, pour que l'on ne pense pas à nous seulement dans le contexte de la guerre. » La main droite tue et la main gauche change de sujet. Et les deux ont besoin de la complicité de nos institutions.

Quand on les critique, les marchand-es d'armes et les marchand-es d'art répondent avec le même argument : Il ne faut pas politiser les choses, il ne faut pas tout confondre ! Nous achetons des armes à Israël simplement parce qu'elles sont les meilleures. Nous projetons des films israéliens simplement parce qu'ils sont « originaux et complexes ». Les droits humains des Palestiniens sont importants, mais pas ici, pas maintenant, pas s'ils empêchent une bonne affaire, pas s'ils génèrent des incon vénients. Silence, s'il vous plaît, le film va commencer ! Mais, pour paraphraser Frederick Douglass, ceux qui veulent le changement sans incon vénients sont comme ceux qui espèrent l'orage sans tonnerres ni éclairs. Nous ne pouvons demander des droits humains le samedi, tandis que pendant la semaine, les affaires de guerre et la minimisation des crimes d'Israël continuent de plus belle.

Sources :

- www.gumfilms.com/projects/lab
- www.truth-out.org/news/item/30002-sixty-percent-of-global-drone-exports-come-from-israel-new-data
- www.corporatewatch.org/news/2015/feb/20/gaza-life-beneath-drones
- www.waronwant.org/attachments/Killer%20Drones,%20War%20on%20Want.pdf
- www.carlosommaruga.ch/drones-israeliens-cooperation-et-exportations-suisse-en-israel-pour-la-mise-au-point-de-drones-militaires/
- „This is an extremely exciting time for art and film in Israel. The creative energy in Tel Aviv is electric. Every day in Israel is like a Ted Talk... Between film, writing and tech innovation, Israel is bursting out of its seams. Despite the situation. Or maybe because of it.” www.scriptmag.com/features/columns/without-borders/emergent-israeli-films
- www.mfa.gov.il/MFA/About+the+Ministry/Structure+and+departments/Division+for+Cultural+and+Scientific+Affairs.htm
- www.nytimes.com/2009/03/19/world/middleeast/19israel.html

Le colonialisme d'implantation : l'exemple du Sahara occidental

Hanspeter Gysin

La Palestine n'est pas le seul exemple de colonialisme d'implantation, le Sahara occidental en est un autre. Voici quelques explications :



Le colonialisme d'implantation désigne l'occupation et la domination d'un territoire appartenant à une population établie, associées à l'implantation stratégique de personnes faisant allégeance au pouvoir colonial. Au-delà de la prise de possession du territoire, le colonialisme d'implantation modifie la composition démographique des zones dominées, rendant ainsi quasiment irréversible le processus de colonisation, c'est la raison pour laquelle ce procédé viole à plusieurs titres le droit international. La Palestine est un exemple frappant de ce type de colonialisme, mais pas le seul.

Même après que les États d'Afrique du Nord colonisés au 19^e siècle par la France, l'Italie et l'Espagne aient conquis leur indépendance, il restait au Maghreb un conflit post-colonial irrésolu. Dans ce cas il ne s'agit pas, comme dans le cas d'Israël, d'un projet géopolitique imposé de l'extérieur, massivement soutenu par l'impérialisme occidental. Mais cela n'atténue en rien la gravité des injustices commises contre la population du Sahara occidental sous l'occupation.

Au cours des turbulences de la Seconde Guerre mondiale le Maroc a subi des opérations militaires par les troupes espagnoles, françaises, allemandes et états-uniennes. En 1956, le pays a finalement été libéré du joug colonial par un accord avec les gouvernements français et espagnol, à l'exception de la partie au sud-ouest, qui n'a été libérée qu'en 1975, et les enclaves de Ceuta et Melilla ainsi que quelques petites îles près des côtes, qui appartiennent encore aujourd'hui à l'Espagne.

Dix-neuf ans après la décolonisation, la famille royale marocaine mise en place par les anciens pouvoirs coloniaux a occupé pour la première fois une partie de la région voisine du Sahara et a commencé à en chasser la population, majoritairement des Bédouins. Depuis lors, le territoire occupé a continué à s'étendre : Tout comme l'a fait Israël, le pouvoir au Maroc a procédé à l'implantation massive de sa propre population dans ces zones occupées. La famille royale marocaine justifie cette politique par fait que – des siècles avant la colonisation par

l'Espagne – le Sahara occidental a appartenu au Maroc, lequel aurait donc un droit légitime à ces territoires. Cet intérêt a certainement été étayé par le fait que le sous-sol de cette région est riche en pétrole, en phosphates etc. La population sahraouie et le mouvement de libération « Polisario » (Frente Popular para la Liberacion de Sagua el-Hamra y Rio de Oro), par contre, se réfèrent à la Charte arabe des Droits de l'Homme qui stipule le droit à l'autodétermination des peuples ainsi que le droit de disposer librement de leurs richesses naturelles et de leurs ressources. Cette charte précise également que le racisme, le sionisme, l'occupation ou la domination étrangère constituent un défi pour la dignité humaine et un obstacle important pour la réalisation des droits fondamentaux des peuples. Ils considèrent donc que l'abolition proclamée de la domination n'est toujours pas appliquée dans leur région.

Or, le pouvoir marocain entretient d'excellentes relations avec l'Union Européenne et les États-Unis. Des accords commerciaux juteux ont été conclus entre le secteur marocain du pétrole et les multinationales états-uniennes et françaises, en partie avec des droits de forage sur des territoires occupés, et l'UE a des contrats pour les zones de pêche au large de la côte ouest sahraouie.

Voilà certaines des raisons qui expliquent pourquoi les Sahraouis qui sont restés dans leur pays sont livrés à la terreur d'État des troupes d'occupation marocaines. Malgré la reconnaissance formelle internationale et des résolutions de l'ONU ils n'obtiennent guère de soutien efficace et n'ont pas de présence médiatique notable.

Sources :

Les informations de fond pour cet article proviennent pour une large part de plusieurs publications d'Erica Vasquez, une auteure qui est notamment présente sur un site web sur les régions arabes (Muftah.org). Erica Vasquez enseigne au Georgetown Center for Contemporary Arab Studies, Washington DC. Le mouvement de libération du Sahara occidental est soutenu en Suisse entre autre par le „Comité de soutien au peuple sahraoui“ à Genève et le „Schweizerisches Unterstützungskomitee für die Sahraouis“.

Montrons le carton rouge à Israël : pas d'apartheid à la FIFA

Eva Gammenthaler

Des millions de Sud-Africain-nes ont applaudi le 16 juin 1976 les délégués du congrès de la FIFA au Canada qui avaient voté pour l'exclusion de la fédération sud-africaine de la FIFA. Aujourd'hui, une décision semblable devrait être prise concernant Israël.



Grâce aux voix des fédérations membres africaines et asiatiques, la FIFA a été parmi les premières organisations sportives à prendre des sanctions contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Ceci après 15 ans de tentatives infructueuses d'obtenir une exclusion, et pendant lesquels le régime d'apartheid a pu se développer, ce qui a coûté la vie à de nombreuses personnes. Le boycott dans le domaine sportif a été un signal clair pour dire que le racisme institutionnalisé, tel que l'Afrique du Sud de l'apartheid le pratiquait, n'était pas accepté. L'exclusion de l'Afrique du Sud de presque tous les événements sportifs entre 1960 et 1970 a contribué fortement à l'isolement du régime et a joué un rôle important dans la lutte contre l'apartheid.

Avec l'appartenance d'Israël à la FIFA et sa participation à de grandes compétitions internationales on envoie aujourd'hui un message problématique, à savoir que la politique de cet État est tolérée. La situation insupportable que subit le monde du football palestinien trouve son origine dans la politique israélienne d'occupation. Apartheid dans le football signifie par exemple que des membres de l'équipe nationale palestinienne de football se retrouvent en détention administrative. Mahmoud Sarsak a été enfermé pendant trois ans et a été torturé. A cause des conditions de détention très dures et une grève de la fin de 92 jours, il a dû enterrer ses espoirs de faire une carrière de footballeur. Ahmed El Qatari a été tué pendant les attaques israéliennes sur la bande de Gaza, le 8 août 2014. Seulement un mois plus tôt il avait signé un contrat avec le FC Barcelone B.

Dans la Fédération israélienne de Football il y a plusieurs clubs de colonies des Territoires occupés. L'entraîneur de Beitar Jérusalem a déclaré récemment que par respect pour les

fans racistes de son club, il n'allait pas tolérer de joueurs arabes. « Même si un joueur conviendrait bien professionnellement, je ne le prendrais pas car cela créerait des tensions inutiles. » Bien que le racisme soit omniprésent dans le football israélien, les fans de Beitar sont particulièrement connus pour leur violence et des slogans scandés tels que « Mort aux Arabes ». Alors que la FIFA prononce des sanctions contre d'autres pays pour des incidents semblables, Israël reste impuni.

Comme le montre le cas de l'Afrique du Sud, en théorie, la position de la FIFA en ce qui concerne le racisme et l'apartheid est claire: L'article 3 des statuts de la FIFA dit: « Toute discrimination d'un pays, d'un individu ou d'un groupe de personnes pour des raisons de couleur de peau, d'origine ethnique, géographique ou sociale, de sexe, de langue, de religion, de conceptions politiques ou autres [...] est expressément interdite, sous peine de suspension ou d'exclusion. »

Voilà pourquoi la FIFA doit respecter ses propres règles et exclure la Fédération israélienne de football. Ce à quoi elle s'oppose, malgré la pression grandissante de l'opinion publique. Le vote sur la suspension d'Israël lors du congrès de cette année a été précédé d'efforts de médiation entre l'Association israélienne et palestinienne de football. L'absurdité de ces efforts est apparue lorsque le Président de la FIFA, Joseph S. Blatter, a préconisé un match amical entre les deux équipes, en réponse à la demande d'exclusion d'Israël. La FIFA entretient ainsi la fausse image d'un conflit entre deux parties égales et méconnaît comment la situation du football palestinien est liée à la politique d'occupation raciste. Bien que la demande de suspension ait été retirée cette fois-ci l'exclusion d'Israël est inévitable à long terme. Le football est politique.

Pour une approche plus factuelle à la thématique de l'antisémitisme

Birgit Althaler

La thématique de l'antisémitisme est délicate et les accusations abusives d'antisémitisme sont monnaie courante. Ces dernières non seulement découragent des gens de s'engager dans la thématique Israël/Palestine, mais elles rendent aussi difficile une réflexion critique de l'Histoire. Il est d'autant plus important que le mouvement de solidarité mène une discussion sereine mais ouverte.



Graffiti de la bande de Gaza, Photo: Stefano, CC BY-ND 2.0

Quiconque s'engage publiquement pour les droits des Palestiniennes, fait inévitablement l'expérience d'être soupçonné d'avoir des motifs antisémites. Même si le reproche se présente souvent de manière peu différenciée, sous forme de clichés, la personne attaquée se trouve en général désemparée. Au lieu de questionner les arguments et de nommer ses propres critères et exigences, beaucoup de militant-e-s réfutent catégoriquement toute accusation et ferment la voie vers un débat serein de cette thématique complexe et chargée émotionnellement autant que moralement.

Si le travail de solidarité vise une société égalitaire chez nous et au Proche-Orient, sans discriminations en fonction d'appartenances ethniques ou religieuses, cette exigence doit aussi s'appliquer à nos propres activités. Même si l'on ne rencontre

guère de haine notoire des juifs ou de racisme ouvert dans le mouvement de solidarité, il faut une discussion réelle sur des stéréotypes anti-juifs que l'on trouve aussi parmi nous. Sur la base d'un échange franc il est aussi plus simple de réagir sans crainte à des reproches injustifiés et de les contrer là où cela paraît judicieux.

Ethnicisation du débat

Il serait illusoire de croire que le mouvement de solidarité avec la Palestine est immunisé face aux préjugés ou aux partis pris envers les personnes juives, simplement parce qu'il défend les droits légitimes des Palestiniennes. Pour trouver des issues au conflit du Proche-Orient et aux discriminations qui y ont lieu, il faut aussi prendre en compte l'histoire colonialiste, raciste et spécifiquement anti-juive de nos sociétés ainsi que ses effets jusqu'à aujourd'hui. Pour cela

il faut interroger ses propres arguments pour déceler préjugés, clichés et généralisations. Mais à l'inverse il faut également examiner de près sur quoi s'appuie le reproche d'antisémitisme, s'il est justifié dans le cas concret ou s'il est plutôt destiné à détourner l'attention, à faire peur ou à délégitimer, voire simplement à se donner de l'importance.

Notamment dans les États européens, dont la plupart ont été directement ou indirectement impliqués dans la persécution des Juifs/Juives, une attitude ambiguë face aux personnes juives est très répandue. Indépendamment de leurs propres opinions, elles se voient idéalisées en instance politico-morale par les uns, alors que d'autres ne leur témoignent que méfiance, et présument d'emblée qu'elles s'identifient avec la politique d'Israël. Les deux attitudes se rencontrent aussi dans le mouvement de solidarité. L'idéalisation s'exprime par exemple dans la tendance largement répandue de donner aux « voix » juives un poids particulier dans l'analyse de la situation en Israël/Palestine et de légitimer ainsi ses propres vues par le fait qu'elles sont partagées par des personnalités juives, respectivement israéliennes. La méfiance, par contre, se fait sentir quand on veut exclure par principe des intervenant-e-s juifs/juives, en particulier d'Israël, lors de conférences sur le Proche-Orient. Les deux variantes constituent une « ethnicisation » du débat politique. Etre né dans une famille juive ne veut pas dire que l'on s'identifie forcément avec la politique israélienne et l'idéologie sioniste. En Israël aussi, il faut sans doute des courants oppositionnels pour pouvoir dépasser des idéologies racistes et des pratiques discriminatoires. Puisque le sionisme prétend défendre les intérêts de toutes les personnes juives du monde, il

n'est que logique que des Juif/Juives politiquement conscients se préoccupent de cette thématique en Israël et ailleurs. La collaboration dans le mouvement de solidarité doit se faire sur la base d'objectifs communs et non sur celle d'une ethnique, d'une nationalité ou d'une religion partagée. Bien sûr il y a parmi les militant-es juifs/juives qui se considèrent membres du mouvement de solidarité, des avis divergents sur une future solution juste et sur leur propre position dans ce cadre. Si l'on veut éviter l'impasse « ethnique », on se doit de juger de contenus concrets plutôt que de se référer à l'identité de la personne comme critère de sa crédibilité.

Ce principe est d'autant plus important lorsqu'il s'agit d'adversaires idéologiques. Par exemple, pour critiquer les contributions dans les médias qui minimisent la politique israélienne, ou pour démontrer des pratiques commerciales contraires au droit international de certaines entreprises, peu importe si leurs propriétaires sont juifs. La distinction entre juif ou non-juif fait suite, consciemment ou non, à une pratique historique dans le cadre de laquelle cette caractéristique devenait la base de discrimination et de persécution. Et en Israël, il s'agit du critère déterminant qui décide de qui jouit de tous les droits et à qui on les refuse. Pour le travail de solidarité par contre, cette question n'a aucune importance.

Le poids de l'histoire

Souvent, un parti pris peut aussi être observé quant au nazisme et le travail de mémoire qui a été mené en Europe par la suite. Le fait que le sionisme politique utilise de manière manipulatrice l'histoire européenne de la persécution des Juifs/Juives, et que des États européens y souscrivent, pousse certains militant-es à demander la fin du débat sur la persécution des Juifs/Juives pendant le nazisme et à remettre en question les droits aux réparations des victimes. En partie on reprend même un discours qui se fait la spécialité de déceler de soi-disant erreurs ou incohérences dans la présentation de la persécution des

Juifs : Le journal d'Anne Frank – un faux ? Le nombre de victimes exagéré ? Des doutes sur les méthodes concrètes d'extermination ? Mais même si un l'un ou l'autre élément historique devait être corrigé, cela n'a pas d'impact sur la légitimité de la défense des droits des Palestinien-nes.

La persécution des Juifs/Juives par les nazis semble des fois étrangement affecter la perception du conflit au Proche-Orient. Un exemple en est l'étonnement souvent exprimé que des personnes juives, malgré leurs propres expériences, puissent « faire subir la même chose » aux Palestinien-nes. Cet argument contient sans doute un certain besoin d'exonération : Les crimes européens sont projetés dans la société israélienne et ainsi relativisés. Du point de vue psychologique cela n'est en tout cas pas pertinent car le dépassement de traumatismes, pour les victimes autant que pour la société dans laquelle ils vivent, demande une approche consciente des expériences traumatisantes. Et ni l'Europe de l'après-guerre ni le sionisme politique étaient et sont vraiment disposés à cela.

Afin d'éviter que des ressentiments sous-jacents des victimes, d'auteurs des crimes et même des témoins persistent, il faut une analyse plus précise des mécanismes individuels et collectifs face à des crimes, leurs conséquences à long terme et les conclusions politiques qui en sont tirées. Des raccourcis au moyen

d'analogies ne nous apprennent rien et risquent même de miner la crédibilité du travail de solidarité.

Un autre aspect problématique est l'habitude de faire appel aux symboles de formation d'identité collective (étoile de David, drapeau, termes religieux) pour y emballer de la critique politique. Libre à chaque être humain de définir sa propre identité religieuse, sexuelle, socioculturelle ou autre. Selon la reconnaissance qu'on reçoit ou la discrimination qu'on vit, d'autres aspects prennent le dessus. La représentation de tels symboles dans un contexte négatif mine ce droit et nivelle les différences entre les membres d'un groupe. En plus, le symbolisme religieux suggère à tort que le conflit de la Palestine serait de nature religieuse.

Des gestes d'intimidation

Il y a donc un besoin de réflexion au sein du mouvement de solidarité. Pourtant, la question se pose à savoir s'il est utile et justifié de dénoncer, avec de grands gestes d'indignation morale, chaque préjugé, chaque mauvaise comparaison ou remarque dépréciative envers des Juifs/Juives comme étant antisémite. Subir des préjugés est douloureux, et d'autant plus si les personnes visées sont conscientes des persécutions de leurs antécédants. Et pourtant une sur-dramatisation qui ne tient pas compte de situations de menaces réelles, est contreproductive. Plutôt

que de parler d'une « vague d'anti-sémitisme » en Europe, ne faudrait-il pas regarder les statistiques officielles qui démontrent surtout une croissance nette d'actes dirigés contre les musulmans ou les immigrés ?

L'ironie veut que l'usage abusif de reproches d'antisémitisme comme moyen pour intimider et discréditer des personnes aux idées divergentes n'épargne pas le mouvement de solidarité. La méfiance est particulièrement de mise lorsque de telles critiques opèrent avec des attaques personnelles, se lancent dans des spéculations psychologiques au lieu d'argumenter sur le contenu. C'est précisément à cause de l'accusation si fréquente et à l'emporte-pièce d'antisémitisme contre des voix critiques face à Israël, que le pilori moraliste n'est pas seulement un obstacle à une approche critique au sujet du nazisme et de l'Holocauste. Il est aussi une forme inadéquate pour réagir à d'éventuels préjugés ou arguments maladroits exprimés dans le contexte d'un engagement globalement justifié et nécessaire. Au lieu de hurler avec les loups et de stigmatiser d'autres militant-es, il serait plus utile d'identifier les préjugés, mais aussi de déceler des malentendus ou un manque d'information, pour pouvoir les dépasser.

Beaucoup d'universités, d'autorités, d'ONG, d'églises et de partis politiques évitent, par peur d'être poussés dans le coin honteux de l'antisémitisme, la thématique Israël/Palestine et par conséquent ils refusent de mettre à disposition locaux ou plateformes pour une discussion pourtant nécessaire. D'autres, par crainte d'attaques ou pertes de dons financiers choisissent, en mettant de côté leurs meilleures connaissances du sujet, un langage qui minimise les pratiques israéliennes. Pour sortir de cette situation à tous égards insatisfaisante et honteuse, il faut faire preuve de deux qualités : être prêt à interroger avec un esprit critique des arguments et des schémas de raisonnement ; et avoir le courage de défendre sans peur les droits légitimes des Palestinien-nes.

Antisémitisme : un terme utilisé abusivement ?

Peter Haenger

Moshe Zuckermann, philosophe et historien enseignant à Tel Aviv, présente une analyse très pertinente de l'utilisation de plus en plus courante de reproches d'antisémitisme. Dans ses livres, il explique les raisons derrière cette politique d'intimidation. Certains le traitent maintenant, au choix, de « Juif qui se hait lui-même » ou d' « antisémite juif ».



Magasins palestiniens à Hébron, tagués d'une étoile de David, Photo : xylophon, CC BY-NC 2.0

Si l'on revendique le respect des droits humains et du droit international pour les Palestinien-nes et que l'on dénonce donc la politique d'occupation d'Israël, on court vite le risque d'être diffamé comme « antisémite ». Cet « argument-massue » est véritablement un argument qui tue tout débat. Il délégitime toute critique face à l'Etat d'Israël, il réduit les adversaires politiques au silence et il les pousse finalement dans une nébuleuse infamante, dans laquelle se trouveraient notamment nazis, sociopathes et pédophiles.

Moshe Zuckermann explique comment le reproche d'antisémitisme est instrumentalisé à des fins de propagande, en mettant sur le même plan l'antisémitisme, l'antisionisme et la critique face à Israël, tout en laissant sciemment de côté les contextes historiques et les origines de l'antisémitisme. Pour décoder ce reproche

d'antisémitisme comme instrument de domination du lobby pro-israélien, Zuckermann analyse d'abord la relation entre sionisme et antisémitisme.

Antisémitisme et sionisme

Du point de vue historique, le sionisme doit se comprendre comme une réaction à l'antisémitisme virulent de la dernière partie du 19e siècle. A la différence de la haine des Juifs/Juives liée à des raisons religieuses, l'antisémitisme se base sur une approche raciste. Si la haine traditionnelle envers les Juifs/Juives leur laissait au moins la conversion au christianisme comme « salut » échappatoire, l'antisémitisme ne permet aucune issue. La « race » est innée et interchangeable. Les réponses possibles à l'antisémitisme qui s'offraient à des personnes juives devenaient donc : l'auto-dissolution dans l'assimilation, le soutien du socia-



Magasin palestinien verrouillé à Hébron, Photo : xylophon, CC BY-NC 2.0

Impressum

Palestine-Info été 2015, tirage all. 4500 ex., fr. 1000 ex.

Editeur : Palästina-Solidarität Region Basel, BP 4020, 4002 Bâle

Mise en page : Georg Iliev, popolo GmbH

www.palaestina-info.ch

info@palaestina-info.ch

Merci pour vos dons, CCP 40-756856-2

lisme universel émancipateur ou ... le sionisme politique avec son objectif d'une « patrie juive » en Palestine.

L'antisémitisme et le sionisme ont donc une relation dialectique. Zuckermann renvoie au premier chef d'Etat israélien David Ben Gourion, qui disait : « si l'antisémitisme venait à s'atténuer, il faudrait le raviver pour que les juifs viennent en Israël ». Après l'attentat contre un magasin juif à Paris en 2015, Benjamin Netanyahu a appelé, tout à fait dans cette même logique, les Juifs/Juives de France à quitter leur patrie française et à émigrer en Israël.

La formule de Zuckermann selon laquelle « tous les Juifs ne sont pas des sionistes, tous les sionistes ne sont pas Israéliens, tous les Israéliens ne sont pas juifs » indique qu'il faut absolument traiter comme phénomènes distincts antisémitisme, antisionisme et critique d'Israël. En effet, selon Zuckermann, il existe de nombreuses variantes de motivations, par exemple : - des antisémites qui soutiennent Israël parce qu'ils aimeraient voir tous les Juifs/Juives vivre en Israël ; - des antisionistes occidentaux qui combattent l'antisémitisme dans leurs pays pour que des concitoyen-nes juifs/juives ne se voient pas poussés à émigrer en Palestine ; - des personnes juives orthodoxes qui sont antisionistes mais pas antisémites ; - des communistes juifs/juives qui défendent un « antisionisme sans antisémitisme ».

Appropriation du passé pour les buts politiques du présent

Outre la mise sur un pied d'égalité de phénomènes distincts, l'appropriation sioniste de la Shoah et son intégration dans l'interprétation historique sioniste pèsent particulièrement lourd. Cela se voit déjà dans les comparaisons avec des références nazies que les politiques israéliennes utilisent régulièrement depuis des

générations. Netanyahu compare explicitement l'Iran au Troisième Reich. Les Palestinien-nes sont également assimilé-es aux nazis. En 1982, Menachem Begin (sioniste de droite) a par exemple comparé l'encerclement d'Arafat dans son abri à Beyrouth avec les derniers jours de Hitler dans son « Führerbunker ». Abba Eban (sioniste de gauche), ministre des affaires étrangères sous Levi Echkol et Golda Meïr, a désigné les frontières officielles d'Israël jusqu'à la Guerre de 1967 comme « frontières d'Auschwitz » parce qu'on ne pouvait les défendre. Les Palestinien-nes et les nazis deviennent ainsi interchangeable. Selon Zuckermann, les catégories de criminels et de victimes sont ainsi entremêlées au point que dans une surenchère historicisante, même en étant coupable, on peut toujours se considérer comme une victime.

La dépréciation de la situation des Juifs/Juives de la diaspora est un autre phénomène qui caractérise la relation entre sionisme et antisémitisme. Pour nombre de sionistes seul un Juif qui vit en Israël est un « bon Juif ». Il n'est pas rare que des médias en Israël ironisent quand il y a des manifestations d'antisémitisme dans le monde : « Bien fait pour eux ! Si ces Juifs dédaignent la vie en Israël et préfèrent une existence dans la diaspora, qu'ils ne s'étonnent pas et ne se plaignent pas d'attaques antisémites ».

La place de la commémoration de l'Holocauste agit comme une sorte de substitut de religion dans une Europe majoritairement laïque. Elle permet à l'utilisation croissante des reproches d'antisémitisme de déployer pleinement ses effets : « La plus petite expression d'antisémitisme est assurée immédiatement de l'attention publique, tandis que des actes de violence meurtrière contre des demandeurs d'asile, des immigrants ou d'autres « étrangers » sont sereine-

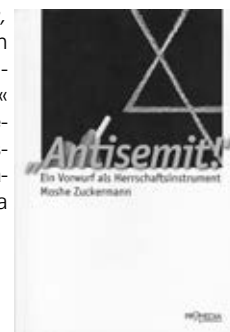
ment enregistrés comme faisant partie intégrante de ce qui est devenu la routine du quotidien. Pourquoi ? Parce qu'il y a eu Auschwitz. » Et ainsi même la plus stupide remarque contre les personnes juives est tout de suite interprétée comme « l'avènement du Quatrième Reich » ou « un nouvel Auschwitz ». Avec une telle utilisation abusive du reproche d'antisémitisme selon le principe « il faut étouffer le mal dans l'œuf », il y a toutefois le risque que des mises en garde justifiées contre un antisémitisme réel ne soient un jour plus prises au sérieux.

Comme historien, Zuckermann sait que le passé est toujours utilisé pour les buts moraux ou politiques du présent. Dans le cas du conflit en Palestine la mémoire des victimes de la Shoah est instrumentalisée comme outil de propagande pour la politique gouvernementale d'Israël, qui fait de plus en plus de victimes.

Conclusion de Zuckermann : ceux qui agissent ainsi « profanent la mémoire des victimes. Les victimes n'auraient pas voulu tout cela. »

Publications en allemand :

Moshe Zuckermann, «Antisemit!» Ein Vorwurf als Herrschaftsinstrument, (« Antisémite! » Un reproche comme instrument de domination) 2010, Promedia Vienne



Moshe Zuckermann, Israels Schicksal. Wie der Zionismus seinen Untergang betreibt (Le destin d'Israël. Comment le sionisme opère sa perte), 2015, Promedia Vienne

